

Université Lille II
Faculté de sciences juridiques, politiques et sociales

Première année de Master de science politique

Les trajectoires de désengagement politique des agriculteurs.

Monographie de l'exercice de la profession céréalière en 2022 au sein d'une coopérative, dans le Loir-et-Cher.

Mémoire préparé sous la direction de MM. Thomas Douniès et Julien O'Miel

Présenté et soutenu par Cyprien Tarche

Année universitaire 2021/2022

Remerciements

Mes sincères remerciements vont tout d'abord à mes directeurs de mémoire, Messieurs Thomas Douniès et Julien O'Miel. Entre cadrages, encouragements et précieux conseils, c'est grâce à eux que j'ai pu construire un sujet qui m'a intéressé depuis huit mois.

Je remercie Madame Anne-Cécile Douillet pour l'enseignement de méthodologie de la recherche qui nous a été prodigué au premier semestre. Sans ce cours, mener ce travail aurait été un exercice des plus risqués.

Je remercie les agriculteurs rencontrés, qui ont accepté de se livrer à un exercice parfois délicat, face à un chercheur encore novice.

Je remercie tout le monde paysan pour son courage et sa dignité dans sa mission salutaire, celle de nourrir l'humanité, face à un marché agricole mondial qui semble avoir oublié les origines de la fonction paysanne.

Table des matières

I. LA POLITISATION AGRICOLE SE STRUCTURE, A LA FIN DES ANNEES 1990, CONTRE LA MONDIALISATION.....	9
A. EN 1992, LA PAC SE REFORME ET PREND UN TOURNANT.....	9
B. CERTAINS CEREALISERS SE TROUVENT LAISSES POUR COMPTE DANS LA MONDIALISATION.....	13
C. LA SENSIBILITE DE DROITE, MAJORITAIRE DANS LE MONDE AGRICOLE, EVOLUE ET SE RADICALISE.	16
II. CRISE DU MONDE AGRICOLE.....	19
A. LA CONSTRUCTION EUROPEENNE EST AU CŒUR DES CRITIQUES.....	19
B. MALAISE DU MONDE AGRICOLE QUI S'EXPRIME PAR LE VOTE POUR DES PARTIS REACTIONNAIRES.	22
C. LE MODELE COOPERATIF EVOLUE ET OUBLIE SON ORIGINE PAYSANNE.	26
III. RITUALISATION ET ROUTINISATION DE LA PARTICIPATION POLITIQUE DES AGRICULTEURS.....	30
A. L'EVOLUTION DU ROLE DES SYNDICATS.....	30
B. LES CEREALISERS NE SE SENTENT PAS REPRESENTES DANS LES MANIFESTATIONS ET LES MOUVEMENTS SOCIAUX.....	34
C. LES CEREALISERS, UNE CLASSE SOCIALE <i>EN SOI</i>	37
IV. BIBLIOGRAPHIE.....	40
OUVRAGES SCIENTIFIQUES.....	40
ARTICLES.....	40
RESSOURCES NUMERIQUES.....	41
V. ANNEXES.....	43
ANNEXE N°1.....	44
ANNEXE N°2.....	46

La politique agricole commune fédère et exacerbe en un temps les revendications politiques du monde agricole. Entrée en vigueur en 1962, l'objectif premier de la PAC était de fédérer les peuples européens autour d'un projet qui devait conduire au renouveau de l'agriculture européenne, au lendemain des conflits que l'on sait. Sa réforme de 1992 change son modèle et sa politique, en adoptant un modèle « palliatif », attribuant aux agriculteurs des aides compensatoires dans le but de soutenir les exploitations françaises face à l'internationalisation du marché. La réforme Mac Sharry (du nom du Commissaire de l'époque) programme la chute du soutien des prix agricoles à la production, compensée par des aides directes. Ces modifications de la PAC vont conduire à l'avènement d'une conjoncture paradoxale pour les agriculteurs français. Ceux-ci sont en effet soumis à une législation PAC relative aux normes de production qui est stricte, qui régule les moyens de production et qui contraint les exploitants à effectuer régulièrement des déclarations administratives complexes. Mais la PAC et les aides financières qu'elle prodigue, représentent pour beaucoup d'agriculteurs une source de revenu indispensable. La question qui est à la base de cette étude saisit le paradigme européen dans lequel évoluent les céréaliers et interroge les dynamiques politiques qui traversent les milieux agricoles. À mesure que les entretiens ont dévoilé une colère profonde et sincère à l'égard du marché unique européen et des normes de la PAC, un constat d'impuissance est également apparu, et toute possibilité d'émancipation ou de mobilisation politique a très vite semblé ne pas être d'actualité.

Dans leur *Sociologie des mondes agricoles*, Hervieu et Purseigle décrivent les agriculteurs comme « le seul groupe professionnel à être passé de majorité absolue à minorité parmi d'autres¹ ». Cet ouvrage sera particulièrement à appréhender dans le cadre de cette étude. Son apport sociologique est assez unique dans les travaux établis, et les concepts mobilisés éclaireront avec pertinence certains points. Bertrand Hervieu réalise également avec Jean Chiche une sociologie électorale du monde rural dans « Les agriculteurs dans les consultations électorales de 1992 à 1995 », extrait de la revue *Économie rurale*, dans le numéro de janvier 1997. Le sociologue des mondes agricoles Bertrand Hervieu sollicite l'expertise de Jean Chiche, docteur en statistiques mathématiques, travaillant au CEVIPOF au titre de chercheur

¹ Bertrand Hervieu et François Purseigle, *Sociologie des mondes agricoles*, Armand Colin, 2013.

CNRS. Les données issues de cette étude offrent un éclairage précis et pertinent pour percevoir la construction du vote agricole, à une période clé du développement des instances européennes² notamment. La littérature sociologique, politique, et anthropologique relative à l'étude des céréaliers semble n'avoir jamais appréhendé les dynamiques de désengagement politique des agriculteurs. Cette observation se réalise en effet sur le temps long, et bénéficie des études établies jusqu'alors, pour en constater la désuétude. Le temps, les politiques néolibérales, et l'amenuisement de la population agricole vont en effet être à l'origine de transformations profondes dans le monde paysan. L'ouvrage de Hervieu et Purseigle *Sociologie des mondes agricoles*, publié en 2013, est l'un des textes de référence pour appréhender le sujet. Le point de vue est global et donne de nombreuses clés d'entrée. Il donne, entre autres, l'un des points de départ du développement de cette étude ; en retraçant la construction de la sociologie du monde agricole, et en montrant comment, entre société rurale traditionnelle et catholicisme social, la sensibilité politique du monde agricole a toujours été plutôt de droite. Dans *Agriculture et monde agricole*, Pierre Daucé retrace l'évolution de la profession agricole, entre ruptures et continuités. Cet ouvrage, publié en 2003, apporte certains éclairages précis, mais doit être replacé dans le contexte de son année de publication, année depuis laquelle la condition agricole a profondément évolué, ne serait-ce que par la diminution exponentielle du nombre d'exploitations. Dans *La politique agricole commune (PAC), au cœur de la construction européenne*, Yves Petit focalise son analyse sur un point particulier : la PAC, en tant que l'une des dynamiques principales de l'intégration européenne. Jean-Marie Séronie, poursuit et objective la position en titrant son ouvrage « *PAC et mondialisation, une politique européenne encore commune ?* ». Il donne la parole à des acteurs du monde agricole qui font état des ruptures du système. La thèse de Élise Roullaud « *Contester l'Europe agricole. La Confédération paysanne à l'épreuve de la PAC* » se place dans le même courant que l'ouvrage précédent, et nous permet d'appréhender le rôle de l'Union Européenne dans la construction politique du monde agricole. Spécialiste de l'extrême droite, Nonna Mayer éclaire avec pertinence les ressorts de l'adhésion croissante au Front National, au début de notre siècle. Cet éclairage permet de mieux comprendre comment vont se structurer certains attachements partisans des agriculteurs. Enfin, les travaux de Daniel Gaxie de 1989 sur les variables explicatives du vote guident l'ensemble de l'étude, en apportant un éclairage sociologique

² Jean Chiche et Bertrand Hervieu, « *Les agriculteurs dans les consultations électorales de 1992 à 1995* », *Économie rurale*, vol. 237, n° 1, janvier-février 1997, p. 5-6.

déterminant sur le rapport au vote selon les groupes professionnels. Le travail ici présenté explore a priori un champ relativement inédit du rapport à la politique des agriculteurs. Par ailleurs, peu de travaux semblent aborder le rapport entre activité professionnelle et démobilisation politique. C'est précisément la question qui va se dégager, à mesure que les entretiens vont progresser. La perspective est saisie d'un angle contemporain, avec des entretiens menés au début de l'année 2022. L'éclairage empirique se veut actuel, au plus près possible de la réalité du terrain. La situation est particulière, à mesure que l'opinion publique se mobilise et que les rues s'emplissent de militants, dénonçant la mondialisation, les politiques ultra-libérales, et par extension la crise économique et sociale. Il conviendra donc d'appréhender la perspective agricole à l'aune de ce contexte récent ; ce qui confère à ce sujet un aspect inédit.

Il convient ici d'appréhender le choix qui a été effectué d'interroger une population exclusivement céréalière. Gilles Laferté décrit dans *L'embourgeoisement : une enquête chez les céréaliers*, la manière dont les agriculteurs céréaliers forment aujourd'hui une « classe agricole fortunée à fort patrimoine »³. Ils se différencient des éleveurs, dont la situation semble, à bien des égards, plus précaire, et parmi lesquels Laferté ne voit « aucune homogénéité ». Les exploitations céréalières profitent de la diminution du nombre d'exploitations pour s'agrandir et exploiter des surfaces plus grandes, le processus d'embourgeoisement et de développement économique décrit par Laferté est encore actuellement à l'œuvre dans le monde céréalier. La population agricole céréalière s'est, à mesure que les entretiens progressaient, rapidement révélée comme relativement peu politisée et peu au fait des dynamiques militantes et disruptives qui ont pu traverser le pays ces cinq dernières années, comme le mouvement des Gilets Jaunes, ou encore les Marches pour le Climat. L'objet de recherche s'est ainsi formé, s'attardant à caractériser les trajectoires de désengagement politique des exploitants agricoles céréaliers.

Il s'agit en effet de s'interroger sur les évolutions politiques qu'ont connues les structures agricoles, et de se demander quels ont été les facteurs qui ont conduit de nombreux agriculteurs céréaliers à connaître des trajectoires de désengagement politique. Ainsi, si la réforme de la politique agricole commune de 1992 semble avoir mobilisé de nombreux agriculteurs protestant contre ces mesures, le monde agricole est traversé par une crise plurielle, qui touche à son modèle économique mais aussi à sa place dans la société. Dans la décennie qui suit la réforme

³ Gilles Laferté, *L'embourgeoisement : une enquête chez les céréaliers*, Raisons d'agir, Paris, 2018, 376 p.

de 1992, les agriculteurs vont se mobiliser contre la forme que prend progressivement la politique agricole commune. Ils y voient de nombreuses contraintes et des inconvénients, relatifs notamment à l'utilisation des produits phytosanitaires, au zèle avec lequel ils sont contrôlés sur leurs déclarations, qui constituent elles-mêmes une difficulté. Ces déclarations sont régulières, se font sur internet, sont parfois difficiles à remplir et font l'objet de sanctions en cas d'erreur administratives.

Ainsi, aux termes de « politiques », de « mobilisation », et de « contestation sociale », les adhérents à la coopérative répondaient majoritairement par des haussements d'épaule, ou sur un ton qui pouvait présager de la vacuité de l'interrogation. Dès lors, mon travail empirique aura toujours visé à observer et définir les conditions sociales de la résignation politique des agriculteurs. C'est l'observation de l'expression de ce fatalisme qui m'a permis de définir les contours de mon objet de recherche. Les agriculteurs rencontrés se sont assez vite révélés majoritairement peu impliqués dans des processus de militantisme politique. Les démarches syndicales, militantes, et partisans ont très vite semblé être assez éloignées de leurs référentiels de participation politique. C'est le constat que je dresse d'après les entretiens menés avec des céréaliers évoluant au sein de la coopérative Axéreal, dans le Loir-et-Cher. La coopérative a été choisie par les connaissances dont je disposais à l'intérieur de la structure ; parce qu'elle est l'une des principales structures de ce type en France, en termes de nombre d'adhérents et de chiffre d'affaires ; et parce qu'elle me permettait d'interroger une population partageant des caractéristiques identitaires communes. Géographiquement, cette population agricole se situe entre la Beauce et la Gâtine, qui sont un axe fort de la production céréalière en France. Le fait d'être adhérent à cette coopérative place ces exploitants sous un référentiel professionnel commun, puisqu'ils ont les mêmes manières de travailler, d'être rémunérés, et souvent les mêmes façons d'envisager leur métier. Le choix a été fait, pour cette étude, son articulation et sa cohérence, de retenir quatre profils d'agriculteurs bien distincts, lesquels sont présentés dans l'annexe n°2. En effet, au cours des entretiens, il s'est avéré que certains n'étaient que redites, par rapport à des entretiens déjà effectués, desquels il n'aura pas été possible d'obtenir de plus amples précisions. Par ailleurs, pour les quatre profils retenus, des caractéristiques très diverses sont représentées, ce qui offre un panel de réponses variées et permet une approche relativement exhaustive des points de vue des céréaliers.

C'est autour de la PAC, et de ses premières réformes, que le milieu agricole s'établit politiquement, au début des années 2000, comme ancré plutôt à droite⁴. Le sentiment identitaire croît, à mesure que les directives européennes semblent marginaliser et paupériser les exploitations agricoles de milieux ruraux qui se sentent délaissées, alors que le commerce de céréaliers s'internationalise. Le milieu agricole traverse une crise identitaire que le modèle coopératif tend à ne plus pouvoir pallier. Les coopératives agricoles perdent petit à petit, aux dires des enquêtés, les dimensions « coopérative » et « sociale » qui les constituent, pour ne plus ressembler qu'à de stricts « négociants ». Ces structures s'adaptent peu à peu aux directives du marché international et les prix d'achat des céréales font face à la rude concurrence de négociants privés. Les producteurs français font face à l'inégale rivalité des agriculteurs extra-européens, qui ne sont pas soumis aux strictes directives de la PAC. Les coopératives agricoles peinent à soutenir la production et les prix d'achat des céréales chutent. Il devient alors difficile pour les agriculteurs qui ne parviennent pas à produire de grosses quantités lors des récoltes, d'atteindre l'équilibre financier. Le seuil de rentabilité s'éloigne pour de nombreuses petites exploitations. Cette dynamique encourage le regroupement des exploitations, et le modèle de la « grosse exploitation », loin des structures à taille humaine initialement soutenues par l'esprit des coopératives.

Face à ces évolutions structurelles du marché agricole, les réactions politiques du monde agricole sont larvées et peinent à se structurer. Le vote réactionnaire au référendum de 2005 sur la constitution européenne est massif chez les agriculteurs. Le syndicat majoritaire, la FNSEA, est critiqué par beaucoup, qui l'accusent de « marcher avec les gouvernements », de ne plus représenter les intérêts du monde paysans, et de participer à prôner un « modèle productiviste » de la production céréalière. Laurent Duplomb, sénateur LR de la Haute-Loire et membre de la FNSEA, disait en 2020 dans un rapport sénatorial pour le *Groupe d'études agriculture et alimentation* que les importations de produits agroalimentaires avaient doublé depuis 2000⁵, et reliait ce fait à la compétition internationale. Une crise, profonde et structurelle, secoue le milieu céréalière. Cependant, il apparaît que pour un certain nombre d'entre eux, les plus dotés en terres,

⁴ Bertrand Hervieu et François Purseigle, *Sociologie des mondes agricoles*, op. cit. p.55.

⁵ *Synthèse du rapport alimentation locale et durable*, Rapports déposés par M. Laurent Duplomb, [en ligne], https://www.senat.fr/rapports-senateur/duplomb_laurent19507s2020.html, (Page consultée le 10 mai 2022).

la situation économique est plutôt pérenne, et laisse même place à ce que le sociologue Gilles Laferté appellera « l'embourgeoisement des céréaliers ». Une fois ces processus appréhendés, il apparaît que le contexte engendre la profonde perte de vitesse des mobilisations agricoles. Si les premières réformes de la PAC voient des tracteurs converger vers Bruxelles et des préfectures être prises pour cible d'épandage de fumier, à mesure que le marché s'internationalise et que le modèle agricole évolue, les producteurs de céréales semblent se résigner et très vite tomber dans une forme de fatalisme par rapport aux processus à l'œuvre dans leur milieu professionnel. En effet, alors que de nombreux mouvements anticapitalistes, anti-mondialisation et anti-libéraux sont actifs dans la société civile, tentent d'élever la voix dans la rue et dans les médias, les agriculteurs ne prennent pas part à ces mobilisations, dont ils semblent détachés. Leur rapport à la politique semble peiner à s'institutionnaliser.

I. La politisation agricole se structure, à la fin des années 1990, contre la mondialisation.

A. En 1992, la PAC se réforme et prend un tournant.

La politique agricole commune a été l'un des biais qui ont permis l'union des États européens. Yves Petit, membre du Comité scientifique de la Revue de droit rural, présente dans son essai *La politique agricole commune (PAC), au cœur de la construction européenne* l'aspect inédit de la PAC, en tant que politique commune de l'Union européenne. Elle en est en effet la doyenne⁶. Robert H., agriculteur céréalier, me fit dès le début de l'entretien remarquer que « L'Europe, au début, c'était l'agriculture. ». Il précise d'ailleurs tout de suite cette remarque : « Après-guerre, le monde avait faim, il fallait pouvoir donner à manger à tout le monde ». La toute première politique agricole commune entre en vigueur en juillet 1962. La Direction Générale « Agriculture et développement rural » élabore et administre ces directives aux États membres. Le site internet officiel de la Commission européenne rappelle les piliers qui structurent et qui guident la politique agricole commune depuis 1962, parmi lesquels on

⁶ Yves Petit, *La politique agricole commune (PAC), au cœur de la construction européenne*, Réflexe Europe, 2017, 182 p.

retiendra : « donner une consistance à l'Europe (pour l'unifier et épargner une nouvelle guerre), principe de base de libre circulation et absence de distorsion de concurrence⁷ ». La PAC prétend aussi moderniser l'agriculture, développer la production et permettre l'autosuffisance alimentaire. Cependant, ce modèle type va évoluer, et les agriculteurs vont rapidement faire face à une menace réelle pour la commercialisation et la vente de leurs produits.

Si les premières politiques agricoles européennes assurent des prix minimums de vente garantis pour les producteurs de céréales, la réforme de la PAC de 1992 va changer structurellement la manière dont le marché européen agricole s'établit, et ces nouveautés vont directement affecter les agriculteurs français. Daniel L., qui exprimera plus loin, nous le verrons, son opinion négative vis-à-vis des manifestations, reconnaît que, exceptionnellement, « à l'occasion de la PAC 92, j'ai été manifester, avec la FNSEA et la coop, on est monté à Bruxelles ». Cet agriculteur céréalier de 58 ans souffre de ses conditions de travail. Il travaille seul, exploite 70 hectares de terres, ce qui est très peu par rapport aux autres exploitants rencontrés. Aussi, il envisage la retraite avec pessimisme, faisant comprendre que sa pension ne sera pas très élevée. Il mentionne, à propos de la PAC depuis 1992, un « modèle inadapté ». En 1992, la politique agricole commune baisse les prix garantis, ce qui va contraindre les agriculteurs européens à vendre leurs céréales sur le marché mondial. Cette baisse est compensée par des « aides directes ». Yves Petit parle de cette réforme comme d'une « politique carrefour », qui fait de l'agriculture un « sujet majeur sur le plan mondial⁸ ». En effet, par les directives qu'elle donne, elle internationalise la vente des céréales, mettant en concurrence les producteurs français avec les autres producteurs mondiaux de céréales, parmi lesquels, pour les plus importants, les Canadiens, les Russes, ou encore les Chinois. L'agroéconomiste Jean-Marie Séronie écrit en 2018 *PAC et mondialisation, une politique européenne encore commune ?* Cet essai critique pose un certain nombre de problématiques qui rythment le quotidien des céréaliers sous le régime de la PAC. Séronie établit de manière

⁷Commission européenne, Alimentation agriculture et pêche, [en ligne], https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries_fr, (Page consultée le 12 mai 2022)

⁸ Yves Petit, *La politique agricole commune (PAC), au cœur de la construction européenne*, op. cit., p. 34

précise le lien entre politique agricole commune et mondialisation⁹. En effet, la mise en place d'aides directes aux agriculteurs est décrite par beaucoup, observateurs et professionnels, comme un aveu de faiblesse, de la part de l'institution européenne, qui « lâche » ses producteurs dans le marché mondial, et qui met en place des aides sans lesquelles les agriculteurs ne pourraient plus trouver l'équilibre financier dans leur activité. Ces aides sont conditionnées à un certain nombre de règles et de normes à respecter, qui crispent une grande partie du monde agricole. Daniel L., agriculteur modeste qui vit ses dernières années professionnelles, émet à ce propos une critique à l'égard de la FNSEA, syndicat agricole majoritaire, auquel il a toujours souscrit :

« J'aurais aimé que la FNSEA fasse plafonner les aides PAC. Parce que maintenant que t'aies 70 ou 1500 tu touches plus du tout les mêmes aides, donc ça force la tendance à l'agrandissement. »

Cette citation permet d'appréhender la manière dont la réforme de la politique agricole commune de 1992 va établir une tendance, qu'on pourra retrouver en filigrane au cours des idées qui seront exposées ici, idée selon laquelle le modèle agricole évolue, dans le sillage de la PAC, vers une diminution du nombre d'exploitations agricoles, au profit de l'agrandissement de « gros exploitants ». L'idée que lance ici l'enquêté est que le montant des aides PAC perçues est conditionné au nombre d'hectares exploités. Ainsi, comme nous le verrons plus tard, les agriculteurs ont un intérêt économique à exploiter le plus de terres possible. Cette mesure se lit dans l'évolution statistique du nombre d'exploitations. Dans un article publié en décembre 2021, le journal *Le Monde* présente un rapport du ministère de l'agriculture, qui indique que le nombre d'exploitations a diminué de 21% entre 2010 et 2020, passant de 490 000 à 389 000¹⁰. Si ce nombre se rapporte au total des exploitations agricoles, la tendance reste la même si l'on se réfère aux céréaliers. Toujours selon ce rapport, les « petites exploitations » (48 hectares en moyenne) ont vu leur nombre se réduire de 21%, et les « grosses exploitations » (136 hectares

⁹ Jean-Marie Séronie, *PAC et mondialisation, une politique européenne encore commune ?*, Éditions Quae, 2018, 172p.

¹⁰ Laurence Girard, « La France a encore perdu 100 000 agriculteurs en dix ans », *Le Monde*, 10 décembre 2021

en moyenne) ont vu leur nombre progresser de 2000 exploitations supplémentaires. Nous reviendrons plus tard à l'observation de ces tendances et à ce qu'elles disent de l'économie agricole, mais il est ici intéressant de constater que la PAC, par son régime d'aides, contribue à cette concentration.

Robert H. se souvient des critiques qui émanaient alors du monde agricole. Cet agriculteur exploite avec sa compagne 300 hectares. Il qualifie sa situation financière de stable, et évoque la réforme PAC de 1992 en ces termes :

« En 1992, la réforme a été mal accueillie, oui. Beaucoup de nouvelles règles nous sont tombées dessus, par exemple les déclarations sont devenues compliquées à faire. Il fallait avoir internet, et beaucoup d'agriculteurs n'y avaient pas accès. C'est aussi la mise en place des aides compensatoires, qui compensent le fait qu'on pourra plus jamais vendre comme avant. Oui c'est sûr, l'arrivée de cette PAC est un grand chamboulement. À partir de là, il faut bien se rendre compte que sans primes PAC, les exploitations coulent. »

À l'ère du tout numérique, le nouveau dispositif des aides PAC est inatteignable pour certains exploitants, qui n'ont pas d'accès à internet, ou qui n'en maîtrisent pas les codes. J'ai eu l'opportunité, au cours d'une observation, de consulter la fiche de déclaration PAC que doivent remplir régulièrement les exploitants. Les contraintes imposées par celle-ci sont nombreuses. Elles concernent les doses à respecter pour l'emploi de certains produits phytosanitaires, des normes relatives au cycle des cultures, ou encore les règles de stockage de certains produits.

Une sensation particulière naît dans le monde agricole, engendrée par le nouveau régime de la réforme de la PAC 1992, celle d'être laissé pour compte dans la mondialisation. Les critiques sont vives à l'égard des politiques européennes et nationales, qui condamnent les céréaliers à toucher les aides PAC pour subvenir à leurs besoins. Le commerce des céréales s'internationalise et les céréaliers vont de plus en plus se sentir lésés par ce nouvel ordre économique mondial. Les stigmates de ce tournant, qu'on peut qualifier de géo-économique, sont importants, et le malaise est croissant dans les rangs agricoles.

B. Certains céréaliers se trouvent laissés pour compte dans la mondialisation

Denis A. est un agriculteur céréalier, adhérent à la coopérative agricole Axéreal ; il exploite une surface de 128 hectares, entre blé, colza et soja. Son mode de vie est plutôt traditionnel. Sa demeure et son mode de vie sont assez bourgeois, il vit dans un ancien corps de ferme rénové. Dans la cour, plusieurs véhicules haut de gamme sont stationnés. Denis A. est adhérent à la Confédération paysanne, qui est un syndicat - je l'apprendrai par la suite - plutôt prisé par les gros exploitants. Il engage la discussion en évoquant sa sortie à la chasse du matin même, et l'entretien se déroule dans un vaste salon élégamment agencé, où trônent plusieurs trophées de chasse. Au moment d'évoquer la PAC et ses enjeux, les sourcils se froncent et le constat d'abandon est le même. Des éléments géopolitiques entrent en jeu et permettent d'appréhender les enjeux pluriels du commerce international des céréales.

« La PAC c'est vraiment un truc de con. Ils nous mettent des normes mais au final vu qu'on importe beaucoup plus, on vend de la merde aux gens. On nous interdit de produire des OGM mais le soja brésilien qu'on importe en est rempli. »

Dans *Contester l'Europe agricole. La Confédération Paysanne à l'époque de la PAC*, Élise Roullaud, doctorante de l'Université de Lyon 2 en 2013, appréhende l'Union Européenne en tant qu'objet de construction de l'espace politique agricole. Elle décrit les acteurs, que sont ici les agriculteurs, comme « désabusés » dans cet « espace socialement censitaire¹¹ ». Depuis la première PAC, en 1962, les réformes successives définissent les contours d'une nouvelle Europe agricole, dans laquelle les repères se brouillent. Les propos de Denis A. cités ci-dessus sont édifiants à cet égard, et laissent voir la perspective qu'est la sienne concernant à la politique agricole commune. Il questionne un grand nombre d'éléments, que sont l'équilibre économique des agriculteurs français, la consommation de produits agricoles en France, ou encore la pertinence des mesures prises relativement aux normes de production. Sa perspective professionnelle se trouve assombrie, ses propos sont virulents et il relève un grand nombre

¹¹ Élise Roullaud, *Contester l'Europe agricole. La Confédération paysanne à l'épreuve de la PAC*, Presses universitaires de Lyon, 2017, 232 p.

d'anomalies imposées par la politique agricole commune. Romain Blancaneaux écrit dans *La Vie des idées*, « coopérative intellectuelle » rattachée au Collège de France, et commente le travail de Élise Roullaud. Il cite les travaux du chercheur allemand Ernst Haas sur l'espace européen, comme instance qui « socialise les acteurs¹² ». Cette idée se lit dans les propos et dans la situation de Denis A., qui trouve dans la Confédération paysanne une « approche différente », d'un syndicat qui « se pose des questions ». Élise Roullaud décrit la Coordination paysanne comme un syndicat créé en réponse à la PAC. Elle en explicite la volonté d'être « disruptif » et de se positionner en rupture vis-à-vis de la FNSEA, syndicat majoritaire, grâce à un « socle doctrinal¹³ » de revendications.

Nombreuses sont les voix qui expriment des ressentiments profonds à l'égard du processus d'internationalisation de l'agriculture dont est responsable la PAC. Robert H. s'étendra longuement, au cours de l'entretien, sur la manière dont la nouvelle donne de la PAC et la mondialisation de la production agricole menacent et affectent les céréaliers et les consommateurs français.

« La nouvelle PAC ne valorise pas le produit de vente du produit mais elle donne une compensation financière, et les aides PAC elles sont là pour compenser une réglementation qui est très déséquilibrée. Les règles environnementales sont trop strictes pour nous, alors que les mêmes produits sont autorisés en Russie, aux États-Unis et au Canada... Nous le glyphosate c'est 3 litres par hectare, là-bas ils peuvent en mettre jusqu'à 15-20 litres. Du coup bah il y a concurrence déloyale, c'est biaisé... Mais de toutes façons, avec la mondialisation, le commerce international c'est « je t'achète ça tu me vends ça... »

Les craintes sont multiples et les peurs sont réelles, dans le constat posé par cet agriculteur qui dit pourtant gagner bien sa vie. Le point de vue qu'il donne est pris dans une perspective large et englobe le travail agricole en général. En juillet 2019, ce sujet était arrivé à l'Assemblée nationale, alors que les parlementaires de gauche s'étaient opposés au nouvel accord

¹² Haas Ernst B., *The Uniting of Europe : Political, Social, and Economic Forces, 1950-1957*, Notre Dame University Press, 2004, 2ème édition.

¹³ Élise Roullaud, *Contester l'Europe agricole. La Confédération paysanne à l'épreuve de la PAC*, op. cit., p. 115.

commercial entre le Canada et l'Union européenne, critiquant une course à la mondialisation dangereuse pour l'environnement et pour l'agriculture française¹⁴. Cette activité politique va dans le sens des propos de Robert H., qui pointe du doigt l'injuste concurrence à laquelle sont soumis les agriculteurs français. Les élus des circonscriptions plutôt rurales, comme Pascal Brindeau, député dans la 3^e circonscription du Loir-et-Cher, prennent la parole pour dire leur crainte de voir « les agriculteurs canadiens être soumis à un cahier des charges plus souple ». Dans leur *Sociologie des mondes agricoles*, Bertrand Hervieu et François Purseigle parlaient en 2013 des agriculteurs comme d'une catégorie professionnelle qui subit la libéralisation de l'économie et l'ouverture des frontières au marché mondial¹⁵. C'est de cette conjoncture que vont naître des sentiments nouveaux, dans un monde rural qui se sent laissé pour compte dans la tendance libérale d'ouverture de l'économie, où le marché mondial apparaît comme unique solution. En plus du malaise interne que vivent les agriculteurs, au sein de leur profession, des critiques de plus en plus nombreuses émanent de l'opinion publique. En 2007, le mouvement des *Faucheurs volontaires* organise des actions pour détruire des champs expérimentaux destinés à innover dans le domaine agricole. José Bové en fait le récit dans *Pour la désobéissance civile*, paru en 2004, dans lequel il vante ce type d'action illégale, qui se tient « quand la loi privilégie l'intérêt particulier au détriment de l'intérêt général¹⁶ ». Ce type d'actions va contribuer à renforcer le malaise certain de la société agricole.

Si certains syndicats ou certaines forces politiques tentent de saisir la question agricole, rien ne peut entraver le développement d'un sentiment identitaire croissant, motivé par le danger que représente la politique économique européenne et la mondialisation. En effet, à partir de la réforme de 1992, le paysage politique agricole se teinte de revendications souverainistes, pour protéger un modèle économique national. La tradition agricole électorale

¹⁴ Laure Equy, « Les traités mettent l'Assemblée dans tous ses Ceta », *Libération*, 15 juillet 2019.

¹⁵ Bertrand Hervieu et François Purseigle, *Sociologie des mondes agricoles*, op. cit., p. 40

¹⁶ José Bové et Gilles Luneau, *Pour la désobéissance civile*, Cahiers libres, 2004, 264 p.

va connaître un glissement vers des thématiques plus identitaires que sociales, alors que certains partis d'extrême droite vont tenter de séduire cette force électorale qui se radicalise.

C. La sensibilité de droite, majoritaire dans le monde agricole, évolue et se radicalise.

Bertrand Hervieu et François Purseigle emploient l'expression « tendance lourde¹⁷ » pour qualifier le penchant à droite du vote agricole. Liée à plusieurs éléments d'ordre structurel qui ont fait la société agricole, cette tendance a pu connaître des variations, que nous allons présenter, mais sans jamais s'éloigner de la partie droite de l'échiquier politique. Ils expliquent cette tendance par le statut des agriculteurs, qui sont souvent chefs de leurs exploitation, et dont l'orientation politique est cadrée par leur statut professionnel. Est par ailleurs relevée la forte appartenance religieuse des agriculteurs. Ces héritiers de familles rurales sont souvent acquis à ce que les deux sociologues nomment un « socle de valeurs traditionnellement propres à la ruralité ». Les caractéristiques sociales des céréaliers sont plutôt bourgeoises, ils sont majoritairement propriétaires de leur résidence principale et sont plus âgés que la moyenne de la population. Ces théories sociologiques se vérifient sur les entretiens menés auprès des céréaliers adhérents à la coopérative Axéreal. Théo D. est un agriculteur de 35 ans, qui a repris l'exploitation familiale. Il exploite 200 hectares, et parle de la politique dans le monde agricole de la manière suivante :

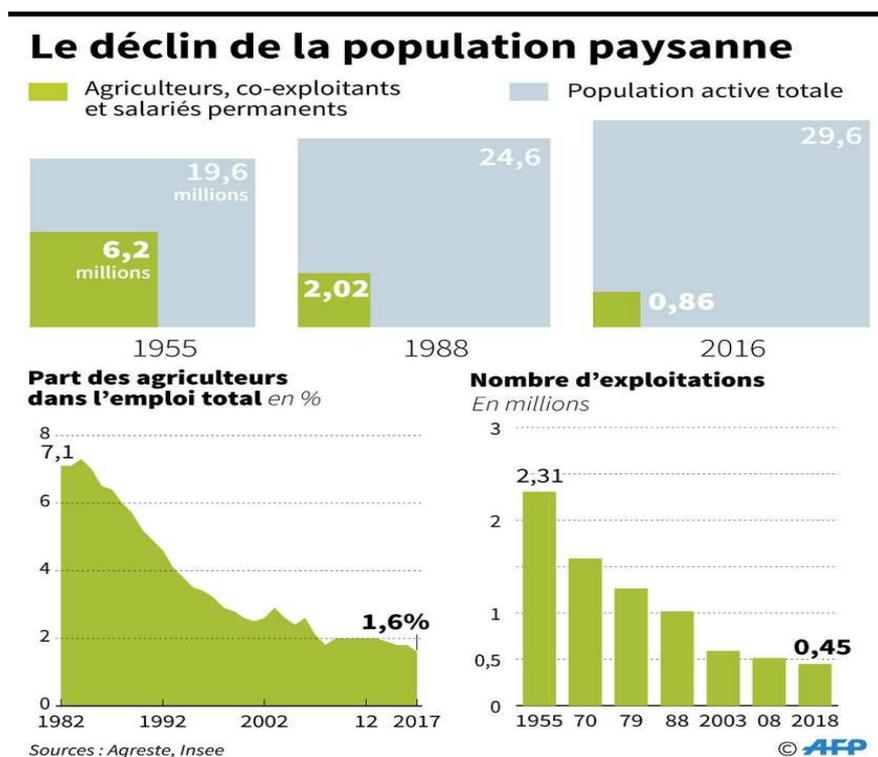
« De toutes façons nous dans les campagnes les gens sont souvent plutôt de droite. Pas une droite trop extrême mais droite quand même, vous entendrez personne dire « je suis de gauche ». »

Questionné sur l'orientation politique majoritaire chez les agriculteurs, Théo D. vise à englober le maximum de personnes en généralisant lorsqu'il dit, à la suite, « de toutes façons », puis « nous dans les campagnes », puis « les gens sont souvent ». Par ces trois formules, il entend comprendre une très large partie de la communauté agricole, mais laisse planer certains doutes en modérant son affirmation. Ne voulant peut-être pas dévoiler trop explicitement sa

¹⁷ Bertrand Hervieu et François Puseigle, *Sociologie des mondes agricoles*, op. cit., p.81

propre position, l'enquête précise qu'il parle d'une droite pas « trop extrême ». La discussion avec cet agriculteur révélera son origine familiale traditionnellement ancrée dans le monde rural. Une anecdote très intéressante fut à ce moment livrée : les grands-parents de l'enquêté, qui ont créé l'exploitation, faisaient régulièrement bénir les champs par le curé du village, une pratique qui, d'après ses dires « se fait encore beaucoup dans d'autres pays comme en Italie ».

Jean Chiche et Bertrand Hervieu développent dans la revue *Économie rurale* l'évolution que va connaître le monde agricole en termes de sensibilité politique. Appelé « glissement¹⁸ », ce changement progressif voit les valeurs des agriculteurs aller d'un catholicisme social faiblissant vers un catholicisme identitaire qui s'affirme. En effet, comme évoqué précédemment et vu au travers des différents extraits d'entretiens, un sentiment de malaise est croissant pour les agriculteurs dans une société où ils sont passés en 30 ans de majorité à minorité.



¹⁸ Jean Chiche et Bertrand Hervieu, « Les agriculteurs dans les consultations électorales de 1992 à 1995 », *Économie rurale*, vol. 237, n° 1, janvier-février 1997, p. 5-6.

Évolution du nombre d'exploitants agricoles dans la population active en France depuis 2015 (source : Agreste, Service de la statistique et de la prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt).

Comment nous le montrent ces chiffres officiels, la population agricole, qui voit son nombre se réduire, se sent acculée, affirme subir la mondialisation, et s'éloigne alors des valeurs paysannes. Une réelle « crise de sens¹⁹ » touche la profession agricole, qui a été un métier honoré et célébré durant l'après-guerre, et qui aujourd'hui peine à trouver son sens dans un nouvel ordre mondial. Robert H. me déclarait en entretien avoir eu, lorsqu'il a décidé de devenir agriculteur, la sensation de s'engager dans l'exercice d'un « métier noble », et « utile à la société », par sa fonction nourricière. Cette citation évoque un temps passé. Or, le malaise identitaire que connaît le monde céréalier va faire évoluer son profil politique. Le fait de devenir minoritaire contribue à un isolement croissant du monde rural et paysan, qui prend peur du déclassement. Pierre Daucé, chercheur à l'Institut national de la recherche agronomique, écrit en 2003 *Agriculture et monde agricole* et décrit avec précision l'inclination forte des catégories professionnelles qui subissent l'ouverture de l'économie à voter pour un parti protectionniste²⁰. Ces théories trouvent un écho concret dans la remarque qui sera faite en entretien par Daniel L. qui dira :

« La Confédération Paysanne c'est trop d'un côté, moi par tradition j'y crois pas à ces choses-là... Les partis de gauche et les gens de gauche en général ça fait bien longtemps qu'ils ne comprennent plus les attentes des agriculteurs. »

La remarque de Daniel L. est teintée de fatalisme et témoigne de l'évolution qu'ont connue les valeurs politiques agricoles. Il évoque implicitement le nouveau paradigme professionnel du métier de céréalier, et l'orientation qu'ont choisie « les agriculteurs ». C'est dans les partis de droite que les agriculteurs, séduits par les discours relatifs au protectionnisme et au souverainisme, vont se retrouver de plus en plus, à mesure qu'ils sont intégrés de force au

¹⁹ Nonna Mayer, « *Les hauts et les bas du vote Le Pen 2002* », *Revue française de science politique*, vol. 52, no° 5-6, octobre-décembre 2002, p. 505-520.

²⁰ Pierre Daucé, *Agriculture et monde agricole*, La Documentation française, 2003.

marché agricole mondial, et que croît un sentiment de déclassement. Le volet identitaire des partis de droite est déterminant dans les attaches que vont développer les céréaliers. En effet, le monde rural est de plus en plus sensible à ces thèmes, à mesure que les milieux ruraux se sont repliés sur eux²¹, face à la mondialisation.

C'est avec peine que le milieu agricole parvient à se situer sur l'échiquier politique. En effet, c'est autour de la contestation des directives européennes que le monde agricole fait son unité, trouve ses principales revendications. La mobilisation du monde agricole lors du référendum de 2005 sur la Constitution pour l'Europe laisse voir quelle est la principale préoccupation politique des agriculteurs français au début du siècle.

Ces considérations politiques et nationales voient les céréaliers se rapprocher progressivement d'une droite plus identitaire que traditionnelle. Les agriculteurs oscillent cependant entre plusieurs tendances qui tentent de fédérer les revendications agricoles. Leur malaise croît, et ils peinent à peser, en tant que force professionnelle, dans les instances de représentations politiques. Leur poids électoral n'est pas négligeable et ils sont souvent sollicités, mais paradoxalement, ils peinent à faire entendre leur voix. Alors que le modèle économique céréalier évolue, le monde agricole entre en crise, faute d'avoir pu trouver un repère politique stable et fiable.

II. Crise du monde agricole.

A. La construction européenne est au cœur des critiques.

Le référendum de 2005 est lourd d'enseignements permettant d'appréhender au mieux la manière dont évolue alors le rapport des agriculteurs aux processus politiques. Ce vote est le résultat d'une construction politique agricole agressive qui s'est faite en opposition à l'Union Européenne, à ses valeurs et à son marché. Le politologue Éric Perraudou publie en 2006 dans

²¹ Bertrand Hervieu et François Purseigle, *Sociologie des mondes agricoles*, op. cit. p.110.

la revue *Pouvoirs* son article « Les Français dans le miroir européen. Le référendum du 29 mai 2005 ». Il aborde longuement le rôle qu'ont joué les agriculteurs, et son éclairage est ici précieux. L'élection présidentielle de 2002 constitue un premier tournant dans le monde agricole. En effet, en avril 2002, au soir du premier tour, le vote pour le Front national est de 22% dans le monde agricole²², contre 10% en 1995. Cette ouverture aux idées protectionnistes et conservatrices montre la défiance croissante des agriculteurs à l'égard des partis de droite traditionnels, qui mobilisaient d'habitude l'électorat paysan. La réforme de la PAC de 1992 et son nouveau modèle sont à l'origine de cette évolution. Théo D. est le plus jeune agriculteur qui a ici été rencontré, mais son constat est très critique à l'égard de la PAC et de ses conséquences.

« Avec la PAC on nous enlève tout, c'est la tendance à la restriction des produits phytosanitaires. Moi quelque part ça me met les boules parce que on est sur le marché mondial, et nous, Français on nous enlève tous les leviers. »

Il fait ici référence à la France en tant que corps professionnel qui est lésée par cette nouvelle PAC. Les céréaliers français sont en effet soumis à une réglementation stricte dans l'utilisation des produits phytosanitaires, que Daniel L. jugeait pourtant en entretien « indispensables ». Ce dernier fera remarquer qu'il « faudrait que tout le monde soit à la même enseigne, sauf que là, chaque pays a ses règles. ». Ces éléments font donc état d'un malaise d'ordre presque géoéconomique où, par le fait de travailler en France, ces céréaliers se sentent désavantagés et professionnellement privés de ressources indispensables. Le choix de se tourner vers un parti comme le Front national tend à être une opportunité de plus en plus crédible. C'est à ce moment que le référendum du 29 mai 2005 sur le traité établissant une constitution pour l'Europe va être tenu, délivrant un constat clair quant au ressenti du monde agricole. En effet, l'euroscpticisme y est croissant, et lorsqu'est soumis aux Français la question « Approuvez-vous le projet de loi qui autorise la ratification du traité établissant une constitution pour

²² Perraudon Éric, « Les Français dans le miroir européen. Le référendum du 29 mai 2005 », *Pouvoirs* 1/2006 (n° 116), p. 149-161.

l'Europe », le « non » est sollicité à 62,5% par les agriculteurs²³, contre 54,68% à l'échelle nationale. Le 9 mai 2005, un débat relatif au référendum est organisé à la Télévision dans l'émission *Face à la Une*. Marie-George Buffet, Philippe de Villiers, Olivier Besancenot, et Jean-Marie Le Pen, leader du Front national, sont dans le camp « anti-traité ». À l'occasion de ce débat, les opposants au traité mentionnent à plusieurs reprises le sort des agriculteurs, qu'ils disent vouloir sauver d'une « condamnation » au marché libéral européen. Le sondage Ipsos *Référendum 29 mai 2005 : Le sondage sorti des urnes* délivre un certain nombre de chiffres saisissants qui permettent de cerner les enjeux que sous-tendent cette consultation populaire. Ainsi, les « professions libérales, cadres supérieurs » sont la seule catégorie socio-professionnelle à avoir majoritairement voté « oui », à hauteur de 65%. À l'inverse, les agriculteurs sont la catégorie professionnelle qui a le plus fortement plébiscité le « non », à hauteur de 62,2%²⁴. Robert H. qui n'aura eu de cesse, tout au long de l'entretien de préciser, avec justesse et précision, la manière dont la PAC est à l'origine de la plupart des maux du monde agricole, dira à propos du référendum de 2005 :

« Bien sûr qu'on a voté « non » au référendum. On savait pas si ça allait changer grand-chose mais depuis la réforme, les déclarations PAC c'était en train de devenir intenable. On doit déclarer tout ce qu'on fait, on a des contrôles plusieurs fois par an, sur la surface, les phyto, les pratiques dans l'utilisation des produits, le fait qu'il faut avoir un local juste pour les phytos... Il faut déclarer les surfaces, les cultures, il faut ajuster toutes nos manières de faire aux normes européennes, tout ça pour que derrière on soit en concurrence avec des producteurs qui produisent comme ils veulent... »

L'accumulation des contraintes et des réglementations du marché européen est source de colère chez les céréaliers. Le « on » de Robert H. englobe, pour sûr, une part considérable des

²³ Perraudon Éric, « Les Français dans le miroir européen. Le référendum du 29 mai 2005 », op. cit., p. 151.

²⁴ *Référendum 29 mai 2005 : Le sondage sorti des urnes*. [en ligne] ipsos.fr (page consultée le 13 mai 2022).

céréaliers, qui se sentent désarmés pour lutter contre ces politiques libérales qui les mettent à rude épreuve. On peut donc considérer la réforme PAC de 1992 comme un tournant politique pour le monde agricole, dont les stigmates vont dicter la construction politique de ses acteurs. Le référendum de 2005 est l'expression de ces fractures, de ces doutes et de cette colère, que les céréaliers dirigent en grande partie vers la politique agricole commune européenne.

La conjoncture économique du début du siècle fragilise la position agricole dans l'opinion publique, et installe la voix des céréaliers dans une perspective réactionnaire, identitaire et souverainiste. Un contexte se crée, entre la percée de Jean-Marie Le Pen au second tour en 2002, et le plébiscite du « non » au référendum de 2005, qui ouvre la porte à des partis de droite radicale, vantant leur protectionnisme pour attirer l'électorat agricole. Le malaise est profond dans cette sphère professionnelle, qui, entre difficultés économiques, sentiment d'abandon et d'être mal vu dans l'opinion publique, va se laisser séduire par certaines radicalités.

B. Malaise du monde agricole qui s'exprime par le vote pour des partis réactionnaires.

Alors que débute la rencontre avec Denis A., celui-ci m'évoque son activité de chasse qu'il effectuait le matin même et s'interrompt très vite pour me demander si cela ne me « dérange pas » qu'il évoque cette activité devant moi. Je lui demande pourquoi ce serait le cas et sa réponse est la suivante :

« Bah aujourd'hui les agriculteurs y'a beaucoup de monde qui croient qu'on est des fous de la gâchette. »

Cette citation évoque de manière explicite la manière dont les agriculteurs se sentent perçus dans l'opinion publique. L'activité de chasse que pratique ici l'enquêté, est en effet souvent pointée du doigt. Cette activité, qui n'est pas structurellement associée au monde agricole, fait cependant partie d'un ensemble de pratiques que l'imaginaire commun attache à la société paysanne. Au même titre que la pratique de la religion catholique et de manière générale l'attachement à des valeurs traditionnelles, les enquêtés semblent parfois souffrir de cette stigmatisation, qui tend à les marginaliser et à les voir être stigmatisés. Ce constat touche toutes les personnes qui ont été rencontrées au cours des entretiens. En effet, si les enquêtés divergent

par leurs parcours, leur niveau de vie, leur rémunération, ou bien encore leurs valeurs culturelles, tous reconnaissent et regrettent la manière péjorative dont ils sont représentés dans la société.

Ce sentiment découle des effets de la réforme de la PAC de 1992 présentés précédemment et va conduire les agriculteurs, partisans de discours désormais plus identitaires que sociaux, à investir les urnes en faveur des partis d'extrême droite. Denis A. déclarera d'ailleurs à ce propos :

« À un moment donné, y'a que le FN qui nous a écoutés, qui a tendu la main aux agriculteurs. »

Dès 1973, le Front National, fondé en 1972, dénonce l'exode rural et la paupérisation des agriculteurs²⁵. Gilles Ivaldi et Joël Gombin, deux chercheurs au CEVIPOF, le centre de recherche de Sciences Po, établissent des statistiques précises relatives au vote FN dans les milieux ruraux. Ils montrent qu'historiquement, le monde agricole a tout d'abord plutôt résisté aux sirènes protectionnistes du Front National. Ainsi, le vote agricole pour le FN aux élections européennes de 1984 était de 8%, contre 10% à l'échelle nationale ; le vote agricole pour le FN aux élections législatives de 1986 était de 7%, contre 11% à l'échelle nationale ; et il était de 8% aux présidentielles 1995, contre 15% à l'échelle nationale²⁶. La chercheuse Nonna Mayer rend dans la *Revue française de science politique* d'octobre-décembre 2002 un avis relatif à la sociologie du vote agricole. Elle mentionne le taux élevé de pratique religieuse ou encore les liens entre la FNSEA et la droite néogaulliste²⁷ comme autant d'éléments qui structurent les agriculteurs politiquement à droite, mais qui lui confèrent une certaine « résistance » aux idées radicales du Front National. Les céréaliers rencontrés se répartissent en deux catégories.

²⁵ Nonna Mayer, « Les hauts et les bas du vote Le Pen 2002 », op. cit., p. 11.

²⁶ Gilles Ivaldi et Joël Gombin, « The Front national and the new politics of the rural in France », dans Dirk Strijker, Gerrit Voerman et Ida Terluin, *Rural Protest Groups and Populist Political Parties*, Wageningen Academic Publishers, 2015, p.243-264.

²⁷ Nonna Mayer, « Les hauts et les bas du vote Le Pen 2002 », op. cit. p. 15.

Certains, comme Denis A., précédemment évoqué, ont cédé, à un moment donné, à l'appel du Front National. En effet, le vote agricole FN, qui était de 10% en 1995, est de 22% en 2002. Ivaldi et Gomblin expliquent cette tendance comme « un vote de crise, de peur, et de désenchantement²⁸ ». Le déclassement social, la crise identitaire et l'euroscpticisme qui traversent le monde agricole sont responsables de la croissance du vote Le Pen. Les extraits d'entretiens cités précédemment portent souvent les stigmates de ces sentiments contrariés. Théo D. est plus jeune que Denis A., mais ressent le même sentiment d'abandon de la part des pouvoirs politiques :

« On a beau s'opposer à tout ça (les processus politiques), on veut pas prendre part parce qu'on s'aperçoit qu'au final le gouvernement en place il nous écoute jamais. [...] Je suis là, malheureusement, je m'adapte. »

Cet agriculteur adopte lors de l'enquête un positionnement plutôt neutre. S'il ne dévoile pas d'attachement partisan, son discours est critique à l'égard des gouvernements successifs. Les deux citations, de Denis A. et de Théo D. divergent dans leur finalité, mais établissent le même constat d'abandon du monde agricole de la part des forces politiques. C'est pour tendre la main et prévenir ce genre de détachement qu'en septembre 2011, Marine Le Pen clôturait un meeting du Front National, à Metz, en lançant un appel aux agriculteurs : « *Agriculteurs, habitants des campagnes françaises, vous êtes ces oubliés, vous êtes cette majorité invisible. Cette majorité des oubliés, broyée par un système financier devenu fou* ».

Dans son livre *Agriculture et monde agricole*, Pierre Daucé présente la manière dont le Front national est devenu progressivement une alternative crédible pour les paysans. Il mentionne notamment l'émergence de partis comme Chasse Pêche Nature et Traditions, ou encore le Mouvement pour la France de Philippe de Villiers, qui vont toucher les agriculteurs par les thèmes abordés : ainsi CPNT va obtenir jusqu'à 2% en 2007²⁹. Ces mouvements vont se fondre dans l'UMP, après 2007, et vont laisser le Front national siphonner l'électorat paysan

²⁸ Gilles Ivaldi et Joël Gombin, « The Front national and the new politics of the rural in France », op. cit.

²⁹ Pierre Daucé, *Agriculture et monde agricole*, op. cit. p. 30.

qu'ils touchaient alors. En effet, la disparition de ces partis dits « antisystème » laisse un vide entre la droite et l'extrême droite, dont va profiter le Front National. Ivaldi et Gomblin détaillent l'évidence empirique des transferts de voix de CPNT vers le FN lors des élections présidentielles de 2012, dans certains départements majoritairement ruraux comme en Picardie, l'Auvergne, et la Haute-Normandie. Marine Le Pen, candidate du Front national, dénonce en 2012, pour l'élection présidentielle, l'Europe, qui contribue à « la mise en concurrence sauvage de nos agriculteurs avec les producteurs du monde entier ».

Plus tard, les forces politiques de gauche et de droite tenteront de récupérer le vote agricole. Au salon de l'agriculture 2015, Manuels Valls, premier ministre de François Hollande, déclare : « Voter Front national, c'est détruire le modèle européen qui a aussi soutenu l'agriculture française ». Alain Juppé, qui était au même moment en campagne pour les primaires de la droite et du centre en vue de l'élection présidentielle 2017, déclarera lui : « Ne croyez pas au miroir aux alouettes que le Front national est en train de brandir dans le monde rural ».

À droite comme à gauche, les attaches partisans des céréaliers sont connues, et cet électorat reste sollicité.

Alors que le vote agricole se structure, au sein de groupes politiques eurosceptiques et identitaires, c'est toute la société paysanne qui se met à penser différemment.

Par la radicalisation de ses positions, cette frange de la population se voit marginalisée et assez tôt considérée comme un groupe social différent. Cette réaction du monde agricole va avoir pour effet de renforcer sa position particulière au sein de la société, et son activité est parfois pointée du doigt par l'opinion publique ou par des associations, qui voient dans ce groupe, par ses actes et ses revendications, une sphère professionnelle qui n'est pas en accord avec les enjeux qui sont ceux de l'ère moderne. Le modèle économique agricole ne va pas sortir indemne de cette douloureuse transition. En effet, l'internationalisation du commerce céréalier et les politiques libérales appliquées au commerce agricole vont avoir certains échos structurels dans la manière dont les coopératives agricoles vont concevoir leur modèle économique. Henri Mendras publiait en 1967 *La fin des paysans*, où il évoquait le lourd prix à payer pour les

agriculteurs qui se voyaient pris dans la modernisation forcée de l'agriculture³⁰. Ces idées trouvent un écho très particulier, pendant que la manière dont est conçue l'agriculture va entamer une phase de transition, au profit du modèle de la « super-exploitation », que promeut indirectement la politique productiviste de la coopérative.

C. Le modèle coopératif évolue et oublie son origine paysanne.

Les politiques libérales de l'Union Européenne donnent le ton d'une nouvelle donne pour les céréaliers adhérents à la coopérative. Le modèle économique change. En effet, comme évoqué précédemment, pour soutenir la vente des denrées des céréaliers français, l'Union Européenne adresse à chaque exploitant une aide financière, proportionnelle à la surface qu'il exploite, et donc à la quantité de céréales qu'il produit. Cette aide compensatoire est censée pallier la baisse des prix des céréales due à la multiplication de la production et à la concurrence des exploitants étrangers qui ne sont pas soumis aux mêmes règles. Comme cité plus haut, certains céréaliers comme Daniel L. regrettent très vite la tendance, dictée par la politique agricole commune, à l'agrandissement des exploitations. En effet, le régime des aides compensatoires, associé aux nouvelles réglementations, génère une conjoncture dans laquelle les petits exploitants ne peuvent plus être stables économiquement. Le sociologue Jacques Rémy, spécialiste des questions de patrimoine agricole, définit dans la revue *Pour*, les petites exploitations comme celles exploitant moins de 90 hectares³¹. La tendance à laquelle oblige cette politique économique est celle de l'agrandissement. En effet, tous les chiffres montrent que les exploitants qui arrêtent leur activité voient leur exploitation être rachetée par un voisin cherchant à agrandir sa surface. Théo D., jeune exploitant de 35 ans, explique ainsi la démarche qu'il a eue :

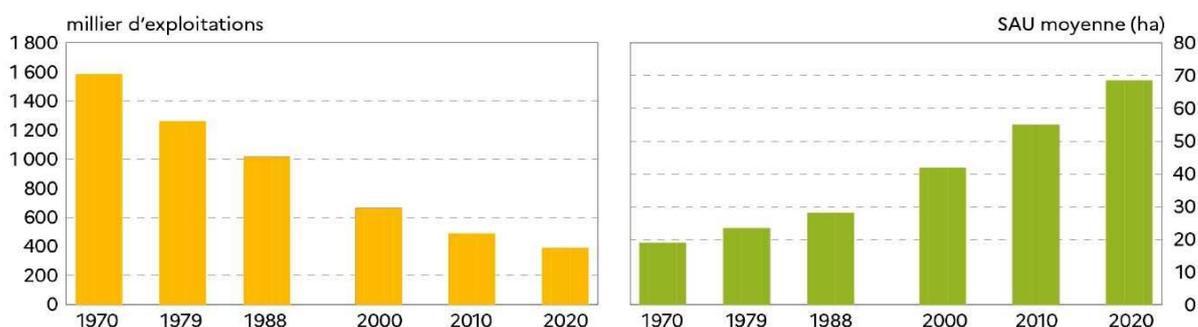
³⁰ Henri Mendras, *La fin des paysans, innovations et changement dans l'agriculture française*, *Revue française de sociologie*, 1967, pp. 577-579.

³¹ Rémy, Jacques, *Les petites exploitations dans la politique agricole*, *Pour*, vol. 194, no. 2, 2007, pp. 43-48.

« En 2017 je me suis agrandi. J'ai repris une exploitation de 90 hectares sur Rhodon, à 3 kilomètres d'ici, à un agriculteur qui arrêta et dont les enfants n'avaient pas souhaité reprendre. »

Cet extrait d'entretien fait également allusion à une autre tendance qui déstabilise la répartition des exploitations agricoles, à savoir le fait que les enfants d'exploitants reprennent de moins en moins souvent l'exploitation des parents ; ce qui a 3 effets : le vieillissement de la population agricole, l'agrandissement de la taille moyenne des exploitations, et la diminution du nombre d'exploitations.

Évolution du nombre d'exploitations et de la SAU moyenne



Évolution du nombre d'exploitations et de la SAU moyenne entre 1970 et 2020 en France métropolitaine (source : Agreste, Service de la statistique et de la prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt).

La tendance ici observable à la concentration des surfaces agricoles est donc le fait des politiques productivistes de l'Union Européenne. Les céréaliers rencontrés sont tous adhérents à une coopérative agricole, l'une des plus importantes du pays. Dans le volume 187 de la revue *Économie rurale*, publié en 1988, Philippe Nicolas décrit le fonctionnement d'une coopérative agricole dans son article « Quelques aspects spécifiques du financement et de la structure financière des sociétés coopératives agricoles ». Une coopérative est créée par les agriculteurs, afin d'assurer en commun l'utilisation d'outils de production, de récolte, de stockage, ou encore de commercialisation³². L'un des principes fondateurs d'une coopérative est « une personne,

³² Philippe NICOLAS, « Quelques aspects spécifiques du financement et de la structure financière des sociétés coopératives agricoles », *Économie rurale*, 1988, vol. 187, n° 1, p. 10-16.

une voix » pour signifier le fait que chaque adhérent, quel que soit le nombre de parts sociales détenues, pèse de la même manière dans les décisions qui sont prises au sein de la coopérative. Tous les céréaliers rencontrés dans le cadre de cette étude dressent le même constat, relatif aux coopératives, un constat d'échec du modèle coopératif. Plusieurs citations éclairent le sentiment d'abandon des agriculteurs. La coopérative, qui était pour eux une garantie de solidarité, de soutien et de conseil, semble avoir structurellement évolué, pour s'adapter à l'évolution du commerce international des céréales.

Théo D. déclare à propos de la coopérative :

« La coopérative moi ça m'a écœuré. Elle n'a plus que le nom, et reprendre des parts sociales, ça ne m'intéresserait pas parce que la politique c'est plus une coopérative, c'est un négoce. »

Daniel L., petit exploitant, ne se sent plus représenté dans la nouvelle formule de la coopérative, qu'il voit privilégier les grosses exploitations :

« Aujourd'hui il y a un système qui s'est développé qui ressemble à de la gestion d'entreprise. Les gros exploitants ont plusieurs sociétés et ils votent pour ce système-là. »

« Ils disent un agriculteur égale une voix, mais les vraies décisions elles sont prises « là-haut ».

Robert H. s'étend davantage, mais dresse un constat similaire. Il exploite, lui, 300 hectares, mais regrette également l'évolution du modèle coopératif, qui force l'évolution de la profession céréalière :

« Les coopératives ne jouent plus trop leur rôle, aujourd'hui ça n'a plus rien d'une coopérative, c'est plus à taille humaine... On est perdus, ils nous parlent de sociétés de holdings, de machins... Ils proposent des schémas, on y comprend plus rien. Ils se facturent des trucs entre eux, avec les sociétés de transport, des prestataires... Tout est déguisé, on comprend pas bien comment c'est géré. Ils ferment les silos, y a aucune concertation avec les agriculteurs, ils sont pas sollicités, chacun se démerde quoi... C'est pas ça une coopérative, la coopérative elle doit apporter des solutions à ses adhérents. Ils sont dans une logique de rentabilité, ils veulent

faire de l'argent et pas aider les adhérents, normalement une coopérative, ça devrait pas faire de profit. »

Chaque céréalier rencontré trouve, à l'aune de sa condition, de son ancienneté, et de la taille de son exploitation, des dysfonctionnements tangibles dans la manière dont la coopérative a évolué.

On peut ici commencer à essayer de définir la manière dont a pu évoluer la détermination politique des céréaliers. Dans son *Explication du vote*, Daniel Gaxie décrit la manière dont chaque individu intériorise l'ordre politique. Il décrit des instances variées de socialisation politique, qui sont responsables de la construction politique de chaque individu. La sphère professionnelle constitue ainsi une matrice particulière de socialisation politique³³. Encore une fois, il s'agit de voir dans la réforme 1992 de la PAC un tournant qui conditionne la manière dont l'ordre politique va être intériorisé par les céréaliers. Comme décrit dans les parties précédentes, l'euroscpticisme croissant voit certains agriculteurs adopter des positions politiques radicales. Si l'extrême droite charme un temps ces populations rurales et est en quête d'une nouvelle identité, un parti comme le Front National reste pour l'instant un parti d'opposition et ne fédère derrière lui pas assez pour peser politiquement et pour proposer une alternative aux céréaliers. Parallèlement, lorsque le modèle coopératif évolue, c'est le cœur de la profession qui se trouve touché. La coopérative agricole qui lie ici les céréaliers rencontrés, la première de France en termes de chiffre d'affaire et d'employés, semble, aux dires unanimes des céréaliers, ployer sous le joug des directives européennes. Elle a en effet totalement oublié ses adhérents, qui, dans ce domaine aussi, constituent pourtant l'essence même de son activité. Les céréaliers rencontrés expriment tous leur profonde déception vis-à-vis de l'évolution du modèle coopératif. Leur langage corporel parle aussi. Nombreux sont ceux dont les gestes sont évasifs et les soupirs sont longs. Les haussements d'épaules sont fréquents lorsque vient la question « Que pouvez-vous faire pour aller contre ce modèle ? », ils semblent déjà dépassés par une machine économique qui contraint les adhérents sans leur laisser le choix, sans même leur donner l'opportunité de trouver leur place dans cette évolution.

³³ Gaxie, Daniel. *Explication du vote. Un bilan des études électorales en France*. Presses de Sciences Po, 1989.

Ces évolutions économiques, idéologiques, et finalement politiques, ancrent le mouvement des agriculteurs dans une forme de routinisation de la participation politique. En effet, après avoir retracé le parcours politique qui a été celui du milieu agricole, il convient de l'interpréter dans un cadre global de contestation politique, démocratique, ou encore altermondialiste, à l'époque contemporaine. Les agriculteurs, qui sont nombreux à se plaindre de l'évolution de leur profession, semblent prendre ce système pour acquis. La formule de l'un des enquêtés « *Je suis là, malheureusement, je m'adapte* » semble résumer le fatalisme qui a saisi le monde agricole, dans son rapport aux enjeux politiques. Ainsi, et nous le verrons, les mobilisations sociales, qui se multiplient ces dernières années, leur semblent désuètes et presque archaïques, alors même qu'ils subissent l'évolution de leur propre camp professionnel, sans se sentir en capacité d'interférer.

III. Ritualisation et routinisation de la participation politique des agriculteurs.

A. L'évolution du rôle des syndicats.

Si la structure coopérative a évolué et semble ne plus soutenir les attentes du monde paysan, le syndicat agricole est une autre institution que certains agriculteurs commencent à qualifier de « défailante ». Différents syndicats accompagnent les exploitants agricoles dans leur activité professionnelle. On en distingue quatre principaux : tout d'abord la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), avec plus de 200 000 membres, avec laquelle se fonde le syndicat Jeunes Agriculteurs (JA) et ses 50 000 membres. Viennent ensuite, par ordre décroissant du nombre de syndiqués, la Coordination Rurale, avec 15 000 membres, et enfin la Confédération Paysanne, avec 10 000 membres. Bertrand Hervieu et Nonna Mayer publient *Les mondes agricoles en politique. De la fin des paysans au retour de la question agricole* en 2010 ; un point historique abordé dans cet ouvrage rend compte du fait qu'en 1990, le ministre de l'Agriculture Henri Nallet a signé un décret assurant « représentativité nationale »

à tous les syndicats agricoles représentés dans au moins 25 départements³⁴. La Confédération Paysanne, créée en 1987, conteste le syndicalisme majoritaire de droite, incarné par la FNSEA. La Coordination Rurale apparaît, elle, en 1992. Elle naît de l'initiative d'agriculteurs qui contestent la réforme de la PAC et les positions de la FNSEA. En effet, la réaction timorée et finalement inefficace du syndicat majoritaire est le début de l'érosion de la force de représentation des organisations syndicales en générale, et des clivages qui vont naître entre les agriculteurs et leurs représentants. Ivan Bruneau, chercheur en sociologie du monde rural, publie en 2013 un article intitulé « L'érosion d'un pouvoir de représentation. L'espace des expressions agricoles en France depuis les années 1960 ». Le sociologue décrit la manière dont le « pouvoir de représentation³⁵ », construit par la FNSEA de concert avec les autorités dans les années 1970, va se fragiliser et perdre en crédibilité lorsque le monde agricole va entrer en crise, sous l'effet d'un ensemble de processus concordants. Les céréaliers rencontrés expriment tous la même lassitude relative aux syndicats. Chez aucun il n'aura été possible de déceler un intérêt particulier, une fibre syndicale ou militante. La passivité des exploitants rencontrés est grande par rapport au travail des syndicats, et les reproches sont nombreux. La plupart expriment un sentiment d'abandon qui n'est pas sans rappeler les avis relatifs aux organisations politiques nationales. Le jeune Théo D. critique les syndicats et regrette leur positionnement inévitablement « à droite ».

« Je ne suis pas syndiqué à la FNSEA, je ne suis pas syndiqué à la Coordination Rurale. La FNSEA ils mangent avec le gouvernement. [...] Tout dépend des politiques mais c'est souvent la droite quand même... »

L'écho est ici saisissant avec ce que nous dit Ivan Bruneau. La formule « ils mangent avec le gouvernement » renvoie indirectement à l'idée que la construction du syndicalisme agricole, et donc la création du premier syndicat agricole, la FNSEA, s'est faite au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, à une période où le gouvernement tente de relancer la production

³⁴ Bertrand Hervieu, Nonna Mayer, *Les mondes agricoles en politique. De la fin des paysans au retour de la question agricole*, Presses de Sciences Po, 2010, p. 204

³⁵ Bruneau Ivan, L'érosion d'un pouvoir de représentation. L'espace des expressions agricoles en France depuis les années 1960, *Politix*, vol. 103, no. 3, 2013, pp. 9-29.

agricole. La FNSEA, créée en 1946, a en effet toujours entretenu des « relations d'intérêts réciproques³⁶ » avec les pouvoirs en place. Le dépit est le même du côté de Robert H. :

« Les syndicats ils nous aident pas beaucoup, ils profitent de la situation sans s'intéresser au monde agricole. Même un gars comme José Bové de la Confédération paysanne, il est passé député européen... ils en ont rien à foutre quoi. »

Robert H. met en lumière la position de l'euro député européen José Bové. Ce dernier a en effet participé à la création de la Confédération Paysanne dans les années 1990, qui prônait un changement d'agriculture et une volonté de s'opposer à l'industrie. Robert H. exprime cependant son dépit d'avoir vu ce dernier devenir eurodéputé ; on imagine que dans son esprit, et de sa position d'agriculteur, paysannerie radicale et parlementarisme européen sont contradictoires. Un échange intéressant se tient alors, au cours de l'entretien. L'épouse de Robert H., agricultrice elle aussi, réagit alors à l'évocation de la FNSEA, et il s'en suit entre les deux l'échange suivant :

Elle : « *Et aussi, il faut le dire, c'est négocié par la FNSEA, qui a ses bureaux à Bruxelles, ils font du lobbying.* »

Lui : « *Oui non mais bon enfin ça c'est politique...* »

Elle, en s'adressant à moi : « *La FNSEA c'est plutôt les gros exploitants vous voyez. Les primes sont calculées sur des soi-disant « rendements historiques », donc en réalité ils s'arrangent comme ils veulent.* »

La remarque de Robert H. « *oui non mais bon enfin ça c'est politique* » est intrigante. Elle fait état d'une sorte de limite à ne pas franchir, comme si un sujet, parce qu'il est « politique » devrait être négligé ou dissimulé lors d'un entretien. Si la grille d'entretien ne posait pas frontalement de question à caractère proprement politique, les thèmes abordés sont quand même riches en enseignements sociaux, économiques, et donc finalement politiques. Cette remarque pourrait s'interpréter comme le signe que l'agriculteur se refuserait à évoquer tout ce qui relèverait de la « politique » au sens strict, comme s'il ne s'en sentait pas légitime, pas concerné, ou comme si l'avis et le sort politique des agriculteurs n'étaient après tout pas importants et ne

³⁶ Bruneau Ivan, L'érosion d'un pouvoir de représentation. L'espace des expressions agricoles en France depuis les années 1960, op. cit. p.17

pourraient pas faire l'objet d'un entretien sociologique. Daniel L. répondra à la question « De manière générale, comment voyez-vous le travail des différents syndicats ? » par un très laconique « *Pfffff... Là-dessus, je ne suis pas très bon...* ».

Les soupirs et les haussements d'épaules sont nombreux du côté des agriculteurs au moment d'évoquer le travail des différents syndicats. La FNSEA, en tant que syndicat majoritaire, semble cristalliser les reproches et incarner une instance qui contribue au désengagement politique des agriculteurs. En effet, comme le rapportent les enquêtés, les syndicats ont tous semblé œuvrer de concert avec les autorités, sans proposer de rupture radicale par rapport à la ligne politique gouvernementale. Ces propos sont évidemment à nuancer et à relativiser, à l'aune de la population étudiée, mais ils disent le désarroi des céréaliers face à une situation politico-économique qui semble tout à fait hors de contrôle.

Les céréaliers connaissent différents vecteurs de dépolitisation. Le nouveau régime de la PAC change leurs manières de travailler et leurs procédés de commercialisation, mais c'est aussi paradoxalement devenu leur source de rémunération principale, par les aides compensatoires qu'elle distribue. Cette situation ne permet pas de générer de mobilisation massive, car les agriculteurs qui exploitent le plus de terres se complaisent dans ce système. Le jeu des syndicats est dès lors biaisé, et les céréaliers qui souffrent de la situation n'y trouvent plus de soutien efficace. Cette conjoncture, couplée au sentiment d'être mis au banc de la mondialisation et du développement du commerce international, abandonne à leur sort les populations céréalières, entrave toute possibilité de mobilisation concrète. Si « *Bruxelles* » et « *les costard-cravate* » sont souvent mentionnés comme responsables de ce changement de modèle, les agriculteurs évoquent aussi une forme d'abandon de la part des syndicats. Une forme de dépolitisation se fait alors sentir, en rupture avec les mouvements de protestation sociaux, politiques et professionnels qui traversent la société. En effet, certains groupes d'opinion réagissent aux évolutions économiques, sociales et écologiques du monde, et se structurent en association ou en groupe militant pour faire entendre leur mécontentement par rapport aux politiques libérales, de la crise environnementale, ou de la crise sociale. Aucun des agriculteurs rencontrés ne se reconnaît dans ces mouvements, jugés « pas politiques », « antidémocratiques », ou encore « inefficaces ».

B. Les céréaliers ne se sentent pas représentés dans les manifestations et les mouvements sociaux.

Le mouvement des Gilets jaunes apparaît en France en octobre 2018. Il répond à de nombreux appels à manifester contre l'augmentation du prix des carburants automobiles. Les thèmes abordés et les revendications exprimées par le mouvement structurent et politisent la mobilisation des Gilets jaunes dans la France rurale. En effet, la colère des manifestants est quasiment entièrement liée à l'utilisation quotidienne de la voiture. Benoît Coquard est membre du Centre d'économie et de sociologie appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux à l'INRA. Dans un entretien donné en novembre 2018 au journal *Les Echos*, il évoque la genèse du mouvement des Gilets jaunes, qui se forme « au cœur du monde rural³⁷ ». Dans cet entretien, Benoît Coquard définit la part des agriculteurs dans l'espace rural français, dont ils représentent 5,5% des actifs. D'un autre côté, il constate lui-même et s'étonne de la faible représentativité des agriculteurs au sein du mouvement des Gilets jaunes. Daniel Prieur, secrétaire général adjoint de la FNSEA, déclarait en 2019 dans un entretien accordé au site *tflinfo.fr* que « 10 à 15% des agriculteurs ont pu prêter main forte aux Gilets Jaunes ». Il convient d'interpréter ces chiffres en considérant celui qui les présente. Ainsi, la FNSEA pourrait avoir arbitrairement choisi d'énoncer des chiffres plus bas que la réalité, pour montrer l'indépendance et l'imperméabilité des agriculteurs aux discours des Gilets jaunes, ou bien des chiffres gonflés, pour présenter le syndicat comme ayant contribué à la mobilisation. Toujours est-il que, d'après les dires des céréaliers rencontrés en entretien, le mouvement des Gilets jaunes a paru, pour beaucoup d'agriculteurs, assez difficile à intégrer et assez mal vu de manière générale. Daniel L., interrogé au sujet de son rapport au mouvement des Gilets jaunes, est très critique.

« Les Gilets jaunes au début c'était bien puis ça s'est politisé d'un côté quand même... Les manifestations aujourd'hui c'est surtout beaucoup de violence. Par ici, c'est pas dans la culture d'aller manifester, à part contre la PAC. Mais là, avec les Gilets jaunes, on se discrédite plus qu'autre chose. Pour perdurer il faut discuter, il faut que ça soit démocratique. »

³⁷ Leïla de Comarmond, Mouvement des gilets jaunes : pourquoi la France rurale est en première ligne, *Les Echos*, 17 novembre 2018.

Ces propos font écho à ceux présentés plus haut dans ce texte où Hervieu et Purseigle démontraient pourquoi le vote agricole était structurellement plutôt ancré à droite. En effet lorsque Daniel L. dit que le mouvement des Gilets jaunes s'est politisé « plutôt d'un côté », sans même nommer de manière claire la gauche, qu'il sous-entend (et qu'il appuiera d'ailleurs en agitant sa main gauche), il cherche à discréditer ce bord politique, avec lequel il semble se placer en total désaccord, que ce soit sur le fond ou sur les méthodes de revendications. Interrogé sur les moyens d'information, qui lui font porter un tel regard sur cette mobilisation, l'enquêté me déclare « regarder BFM TV » pour « savoir ce qui se passe, avoir de l'information ». L'académicienne Danièle Sallenave écrivait en 2019 son essai *Jojo, le gilet jaune* ; et notait « la violence et les emardées de langage de quelques-uns, qui ont contribué à jeter le discrédit sur les Gilets jaunes »³⁸. Elle évoque le rôle joué par les médias dominants dans la défiance qui s'est érigée face à cette contestation populaire. Une remarque de Daniel Prieur, cadre de la FNSEA évoqué précédemment, vient compléter ces idées : « un certain désamour du mouvement est né chez les agriculteurs dès la médiatisation de certains cas de violences³⁹ ». Tous ces éléments permettent de comprendre la manière dont le mouvement des Gilets jaunes, et par extension beaucoup de mouvements populaires, peuvent être considérés par les céréaliers rencontrés pour cette enquête. Robert H. sera, comme il l'a souvent été au cours de l'entretien, plus bavard que ses collègues agriculteurs. Il considère les possibilités de mobilisation dans le monde agricole en ces termes :

« On est de moins en moins nombreux, donc c'est de plus en plus dur de mobiliser les gens, et la population vieillit. Les gens sont lassés je pense, moi je suis contre les manifestations, souvent les gens débordent, fin je veux dire je suis pas manifestant dans l'âme. On s'est aperçus que ya rien qui bouge si on va manifester, donc les gens se sont lassés... C'est plus trop dans l'air du temps, les éleveurs se bougent plus, ça c'est vrai, mais ils font de moins en moins

³⁸ Danièle Sallenave, *Jojo, le Gilet jaune*, Gallimard, 2019, 48p.

³⁹ *Salon de l'agriculture, les agriculteurs ont-ils la fibre Gilets Jaunes ?*. [en ligne] tflinfo.fr (page consultée le 20 mai 2022)

d'actions, parce que ça n'évolue pas, les manifestations ne font pas bouger les lignes... Même les syndicats, on entend plus trop parler... »

Cet extrait d'entretien représente de manière générale les avis des céréaliers rencontrés vis-à-vis des mobilisations sociales. Ces agriculteurs semblent ne pas se reconnaître dans ce type de manifestations, qu'ils considèrent comme inutiles, archaïques, et souvent violentes. Pourtant, le sociologue Rémi Lefebvre présente l'action des Gilets jaunes comme portant « les intérêts de groupes sociaux qui ne se sentaient plus représentés, invisibilisés, ou déniés⁴⁰ » ; on aurait donc pu imaginer, à la lumière des analyses précédemment développées, que le mouvement des Gilets jaunes puisse être salutaire pour les vellétés militantes qui peuvent subsister dans le monde agricole. Les extraits d'entretiens étudiés et les morceaux de littérature choisis laissent deviner la colère du monde agricole. C'est ce sentiment d'abandon et le manque de représentativité qui ont empêché cette colère de se matérialiser en revendication politique.

Si la culture des agriculteurs tend à voir leurs revendications s'exprimer de manière latente, au travers de syndicats dont l'activité est souvent critiquée, il convient d'appréhender leur activité politique à l'aune de leur position sociale. En effet, cette étude s'est portée sur une coopérative céréalière de « Petite Beauce », dans le Loir-et-Cher. Cette population d'agriculteurs est exactement celle que caractérise Gilles Laferté dans *L'embourgeoisement : une enquête chez les céréaliers*. En effet, ces cultivateurs sont souvent les héritiers de grandes familles agricoles, et cumulent parfois avec leur activité agricole des postes de responsables politique, ou associatif⁴¹. Ainsi, si le monde agricole connaît une crise structurelle qui touche à son modèle économique et à sa manière de produire, les agriculteurs, du moins ceux ici appréhendés, ne semblent pas toujours ressentir le besoin d'aller au-devant de ces problématiques. On peut sans doute expliquer la distance établie par les agriculteurs avec des

⁴⁰ Rémi Lefebvre, *Les Gilets jaunes et les exigences de la représentation politique*, *La vie des idées*, 2019.

⁴¹ Gilles Laferté, *L'embourgeoisement : une enquête chez les céréaliers*, *op. cit.*, p. 132

mouvements sociaux comme les Gilets jaunes, par un rapport de classe qui leur fait considérer comme impossible, la possibilité de se joindre à ce type de mouvement populaire.

Ils jouissent en effet pour beaucoup d'un certain confort, et d'une activité pérenne dont l'avenir ne se trouble pas particulièrement. L'aisance financière de cette « aristocratie paysanne » voit une partie du monde paysan se conforter dans cette position, et conduire cette population à connaître des trajectoires de désengagement politique.

C. Les céréaliers, une classe sociale *en soi*.

Entre 2007 et 2018, Gilles Laferté mène une étude, via le Centre d'économie et de sociologie appliquées aux espaces ruraux, entre la Champagne et la Bourgogne-Franche-Comté, sur la sociologie des céréaliers. Ce travail est intéressant à appréhender car il permet de recontextualiser les éléments vus au cours de cette étude, au prisme d'une sociologie des enquêtés. Par exemple, au cours d'un entretien, interrogé sur la place des mobilisations sociales dans le monde agricole, Denis A. dit :

« Après nous les céréaliers, malgré tout la PAC nous fait du mal, mais elle nous maintient à flot. Moi avec l'exploitation que j'ai, je gagne très bien ma vie. »

Céréalier exploitant 128 hectares à lui seul, Denis A. confirme ici ce que sa propriété laissait présager de sa situation sociale. Il entre dans la catégorie des « agriculteurs embourgeoisés⁴² » dont parle Lafferté. Ce dernier caractérise cette population comme « héritiers des mondes paysans », « incarnant une classe agricole fortunée à fort patrimoine ». Ces éléments de description correspondent globalement aux céréaliers rencontrés au cours de l'enquête. Pour les profils retenus et présentés dans cette démonstration, un seul, Daniel L. semble ne pas tout à fait correspondre à cette description. C'est par ailleurs le seul agriculteur qui est éleveur, en plus d'être céréalier. Il sort donc légèrement du cadre fixé par Gilles Lafferté qui focalise son étude sur les céréaliers. La sociologie rurale a souvent peiné à classer les agriculteurs en des champs sociaux, car ceux-ci sont à la fois des « pans de la bourgeoisie⁴³ »,

⁴² Gilles Laferté, *L'embourgeoisement : une enquête chez les céréaliers*, op. cit., p. 12

⁴³ Gilles Laferté, *L'embourgeoisement : une enquête chez les céréaliers*, op. cit., p. 34

mais aussi des « sous fractions des classes populaires ». Le jeune céréalier Théo D. fera une remarque à ce propos, assez pessimiste quant à l'avenir de la profession.

« Je pense que l'agriculture sera plus tard réservée à des grosses exploitations et à des familles entre guillemets très aisées. »

Au vu des évolutions de la profession agricole et du contexte économique dans lesquels les céréaliers sont amenés à évoluer, cette remarque peut sembler pertinente. Les pages précédentes ont en effet démontré une tendance à l'agrandissement des exploitations agricoles, modèle promu par la coopérative. Cette dynamique semble donner le ton d'un accroissement exponentiel de la richesse des exploitations les plus grandes. Gilles Lafferté remarque ainsi que « les inégalités internes à la profession restent importantes, notamment selon la taille de l'exploitation⁴⁴ ». Ces propos rappellent également ce qui a été établi précédemment relativement au travail des syndicats, et à la manière dont leur rôle est perçu. La tendance du syndicat majoritaire est en effet d'être assez proche des gros exploitants, tandis que les syndicats alternatifs semblent ne plus œuvrer efficacement en direction des plus petites exploitations. Ce processus d'embourgeoisement tend à éloigner les céréaliers des dynamiques politiques. En effet, ces exploitants sont souvent les héritiers de grandes familles, que la conjoncture économique internationale favorise, et qui ne sentent pas le besoin de s'engager dans des démarches militantes pour faire évoluer la situation. Celle-ci conduit les céréaliers, mêmes les plus modestes, à connaître une sorte de fatalisme relatif à leur profession. Leur horizon semble s'assombrir, à mesure que les agriculteurs aisés s'embourgeoisent de plus en plus, et que les moins dotés en terres ne trouvent plus de biais politiques d'expression ou de représentation. Robert H., ami proche de Daniel L., confiera à propos de ce dernier « heureusement que sa femme est fonctionnaire et peut assurer des revenus réguliers, parce que à lui tout seul, la situation est pas terrible ». Questionné sur l'avenir de la profession agricole, Daniel L. terminera l'entretien par une formule lapidaire :

« C'est la marche de l'histoire ».

⁴⁴ Gilles Laferté, *L'embourgeoisement : une enquête chez les céréaliers*, op. cit., p. 41

Persuadé de la triste fatalité de sa propre condition professionnelle, Daniel L. voit pour les céréaliers des lendemains douloureux. Sa conclusion aurait peut-être été différente si des systèmes adaptés avaient su entendre son désarroi et proposer des issues politiques efficaces.

La littérature scientifique relative à la sociologie du monde agricole, à la lumière des matériaux empiriques issus des entretiens, permet de constater quels ont été les vecteurs de dépolitisation des céréaliers, dans le cadre de leur activité professionnelle, au sein d'une coopérative agricole. La réforme de la politique agricole commune de 1992 fait basculer le monde céréalier dans un système nouveau : la libéralisation des échanges et l'ouverture du marché déstabilisent les producteurs de céréales, qui subissent l'inégale concurrence des agriculteurs étrangers. Cette colère se matérialise dans les urnes, à mesure que les partis de droite réactionnaires et identitaires tentent d'accaparer les voix de l'électorat paysan. Cependant, les revendications des céréaliers ne tarissent pas, et aucune proposition politique ne semble pouvoir représenter leur mécontentement : les critiques sont multiples, et fusent dans des directions diverses. Les syndicats et la coopérative semblent abandonner à leur sort les agriculteurs, pour ne privilégier qu'une certaine élite agricole, ce qui laisse la majorité d'entre eux dans un profond désarroi. Un fatalisme s'installe alors dans les esprits des céréaliers, qui ne se sentent plus représentés dans aucun des processus politiques à l'œuvre dans la société. Le statut bourgeois d'une grande partie d'entre eux empêche toute unanimité dans les revendications ; et les agriculteurs s'en trouvent parcellisés, incapables d'unir leurs forces autour d'un projet politique majoritaire de rupture. En l'état, le système agricole profite aux plus grosses exploitations, que les politiques avantagent, en leur garantissant un accroissement exponentiel. Face à cette dynamique qui semble oublier les origines paysannes de la production agricole, aucun dispositif politique ne semble plus être en mesure d'entendre la colère des céréaliers. Dès lors, entre fatalisme et résilience, les agriculteurs semblent avoir abandonné la possibilité de tout recours politique. L'exercice du pouvoir se fait entre les mains des plus fortunés, qui se complaisent dans une idéologie productiviste, libérale et mondialisée ; aux antipodes des racines de l'activité agricole.

IV. Bibliographie

Ouvrages scientifiques.

- Bertrand Hervieu et François Purseigle, *Sociologie des mondes agricoles*, Armand Colin, 2013.
- Gilles Laferté, *L'embourgeoisement : une enquête chez les céréaliers*, Raisons d'agir, 2018, 376 p.
- Yves Petit, *La politique agricole commune (PAC), au cœur de la construction européenne*, Réflexe Europe, 2017, 182 p.
- Jean-Marie Séronie, *PAC et mondialisation, une politique européenne encore commune ?*, Éditions Quae, 2018, 172p.
- Élise Roullaud, *Contester l'Europe agricole. La Confédération paysanne à l'épreuve de la PAC*, Presses universitaires de Lyon, 2017, 232 p.
- Haas Ernst B., *The Uniting of Europe : Political, Social, and Economic Forces, 1950-1957*, Notre Dame University Press, 2004, 2ème édition.
- José Bové et Gilles Luneau, *Pour la désobéissance civile*, Cahiers libres, 2004, 264 p.
- Pierre Daucé, *Agriculture et monde agricole*, La Documentation française, 2003.
- Gaxie, Daniel. *Explication du vote. Un bilan des études électorales en France*. Presses de Sciences Po, 1989.
- Bertrand Hervieu, Nonna Mayer, *Les mondes agricoles en politique. De la fin des paysans au retour de la question agricole*, Presses de Sciences Po, 2010, p. 204
- Danièle Sallenave, *Jojo, le Gilet jaune*, Gallimard, 2019, 48p.

Articles.

- Jean Chiche et Bertrand Hervieu, « Les agriculteurs dans les consultations électorales de 1992 à 1995 », *Économie rurale*, vol. 237, n° 1, janvier-février 1997, p. 5-6.
- Laurence Girard, « La France a encore perdu 100 000 agriculteurs en dix ans », *Le Monde*, 10 décembre 2021

- Laure Equy, « Les traités mettent l'Assemblée dans tous ses Ceta », *Libération*, 15 juillet 2019.
- Jean Chiche et Bertrand Hervieu, « Les agriculteurs dans les consultations électorales de 1992 à 1995 », *Économie rurale*, vol. 237, n° 1, janvier-février 1997, p. 5-6.
- Nonna Mayer, « *Les hauts et les bas du vote Le Pen 2002* », *Revue française de science politique*, vol. 52, no° 5-6, octobre-décembre 2002, p. 505-520.
- Perraudon Éric, « Les Français dans le miroir européen. Le référendum du 29 mai 2005 », *Pouvoirs* 1/2006 (n° 116), p. 149-161.
- Gilles Ivaldi et Joël Gombin, « The Front national and the new politics of the rural in France », dans Dirk Strijker, Gerrit Voerman et Ida Terluin, *Rural Protest Groups and Populist Political Parties*, Wageningen Academic Publishers, 2015, p.243-264.
- Henri Mendras, La fin des paysans, innovations et changement dans l'agriculture française, *Revue française de sociologie*, 1967, pp. 577-579.
- Rémy, Jacques, Les petites exploitations dans la politique agricole, *Pour*, vol. 194, no. 2, 2007, pp. 43-48.
- Philippe NICOLAS, « Quelques aspects spécifiques du financement et de la structure financière des sociétés coopératives agricoles », *Économie rurale*, 1988, vol. 187, n° 1, p. 10-16.
- Bruneau Ivan, L'érosion d'un pouvoir de représentation. L'espace des expressions agricoles en France depuis les années 1960, *Politix*, vol. 103, no. 3, 2013, pp. 9-29.
- Leïla de Comarmond, Mouvement des gilets jaunes : pourquoi la France rurale est en première ligne, *Les Echos*, 17 novembre 2018.
- Rémi Lefebvre, Les Gilets jaunes et les exigences de la représentation politique, *La vie des idées*, 2019.

Ressources numériques.

- *Synthèse du rapport alimentation locale et durable*, Rapports déposés par M. Laurent Duplomb, [en ligne], https://www.senat.fr/rapportssenateur/duplomb_laurent19507s2020.html, (Page consultée le 10 avril 2022).
- *Commission européenne*, Alimentation agriculture et pêche, [en ligne], https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries_fr, (Page consultée le 12 mai 2022).

- *Référendum 29 mai 2005 : Le sondage sorti des urnes.* [en ligne] ipsos.fr (Page consultée le 13 mai 2022).
- *Salon de l'agriculture, les agriculteurs ont-ils la fibre Gilets Jaunes ?.* [en ligne] tf1info.fr (Page consultée le 20 mai 2022).

V. Annexes

Annexe n°1 : grille d'entretien.

Annexe n° 2 : profils des enquêtés.

Annexe n°1 : grille d'entretien.

Grille d'entretien

Les trajectoires de désengagement politique des agriculteurs.

Monographie de la coopérative agricole Axéreal

Trajectoire(s) personnelle(s)

- Comment êtes-vous **devenus agriculteurs** ? Avez-vous envisagé d'exercer une autre activité ? Vos parents étaient-ils agriculteurs ?
- À quoi ressemble une **journée type** ?
- Si choix personnels : quels biais ?

Adhésion coopérative

- Comment **fonctionne une coopérative**, comment on y rentre ? Qui décide et comment ? Comment sont nommés les élus ? Montant de la cotisation ?
- Comment **travaillez-vous** au sein de cette coopérative ?
- Pourquoi évoluez-vous au sein de cette coopérative ?
- Envisageriez-vous de ne pas/plus évoluer au sein de cette coopérative ? Avez-vous connu des expériences négatives au sein de la coopérative ?
- **Avantages/inconvénients** Axéreal /autre coopérative ?

Dispositifs collectifs

- Dimension **collective** du travail ?
- Rapport aux collègues, rivalités et désaccord ? Sur les budgets, l'acquisition de matériel ?
- Si enquêtés de sexe féminin, interroger les effets du genre.

Engagements

- Est-ce que tradition **coopérative ou syndicale** dans la famille ?
- Êtes-vous **syndiqué** ? (Si autre emploi, syndicalisme ?) Comment vous êtes-vous syndiqué ?
- Si pas syndiqué ou pas syndiquée, comment vous positionnez-vous par rapport aux syndicats ?
- Comment travaillent les différents syndicats ?
- Tendance syndicale à l'intérieur de la coopérative ?
- Si **non**, pourquoi ne pas être syndiqué ? Recevez-vous des mails des différents syndicats ?
- Évoluez-vous au sein d'une **association** ou d'un groupe particulier ?

- Quelle est votre conception de la « bonne agriculture » ?

Rapport à la politique

- Avez-vous déjà pris part à un mouvement social ? Participation à un blocage ? Une manifestation ?
- Espaces de discussion au sein de la coopérative ou en dehors ?
- Le mouvement des **Gilets Jaunes** a-t-il été représenté dans le milieu agricole ?
- Mesurez-vous l'impact de **l'Union Européenne** dans votre travail quotidien ?
- Vous entendez parler de politique chez vous ?
- Votre avis sur la pré-campagne actuellement à l'œuvre ? Place de la question agricole ?
- Comment suivez-vous l'actualité ?
- Avez-vous vu les films récemment sortis qui traitent de la condition agricole ? Votre avis ?
- Comment, en tant qu'agriculteur, vous trouvez-vous représenté dans l'espace public, les médias ?
- Votre avis sur le mouvement écologique ?

Annexe n°2 : profils des enquêtés.

Comme dit en introduction, quatre profils, qui correspondent à 4 céréaliers rencontrés, ont été retenus pour cette étude. Leurs propos et leurs caractéristiques, retrouvés bien souvent chez d'autres enquêtés, en font des profils particulièrement intéressants à appréhender, qui représentent chacun des vies de céréaliers.

Nom	Âge	Hectares exploités	Spécialité agricole	Sensibilité politique, exprimée ou sous-entendue	Formation professionnelle	Attachement syndical
Robert H.	58 ans	300 hectares (avec sa compagne et ses enfants)	Colza, blé tendre, maïs, soja	Gauche sociale	Brevet d'études professionnelles agricoles	/
Théo D.	35 ans	200 hectares	Colza, blé, pois	Droite	Brevet d'études professionnelles agricoles	/
Denis A.	47 ans	128	Maïs, orge, tournesol, blé	Extrême droite (Front National)	Certificat d'aptitudes professionnelles agricoles	Coordination rurale
Daniel L.	61 ans	72 hectares	Blé, orge Élevage (volailles)	Droite modérée	Pas d'études	FNSEA